Territoire auvergnat

n° 4 10 mai 2023

Viticulture Auvergne









Drédit photo : Réseau des Chambres d'Agricultur









Mildiou : risque en augmentation, pas de tache observée Oïdium : risque en augmentation, pas de tache observée

Black rot : conditions favorables, mais pas de secteurs à historique

Tordeuses de la grappe : début du vol

Flavescence dorée : pas de larve observée.

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 12 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

16 parcelles renseignées,13 dans le vignoble de Saint Pourçain, 3 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

Stades phénologiques



Stade de développement échelonné le long de la baguette.

Les vignes les plus précoces atteignent le stade « allongement de la grappe ». Mais il existe une assez forte hétérogénéité entre les parcelles et au sein même des parcelles. Le stade moyen est plutôt« tout début d'allongement de la grappe ». Les rameaux poussent, mais c'est là aussi assez inégal.

On observe encore des stigmates des températures relativement fraiches de ces derniers jours..

Les températures prévues cette semaine ne devraient pas inverser la tendance et déclencher une forte poussée de la vigne.



Inflorescence en train de s'allonger (stade précoce)



Stade le plus précoce rencontré : allongement de la grappe, avec une belle croissance des rameaux.

Feuille stressée par le froid : elle est translucide.





Situation sanitaire

Erinose

Les symptômes se font plus présents, mais restent à des niveaux sans conséquence pour la vigne.





Aucune tache n'a encore été observée. Le modèle de prévision des risques ne prévoit pas de contamination ces prochains jours, malgré une météo encore pluvieuse. Les températures, quoique faibles, sont suffisantes pour permettre les contaminations.

Il convient toutefois d'être prudents, des sorties de taches sont fréquentes, voire virulentes dans des vignobles voisins.



Des contaminations ont pu avoir lieu, mais il est difficile de le savoir tant qu'aucune tache n'a été observée. Les vignes les plus précoces arrivent à un stade auquel l'observation devient possible, c'est-à-dire que les feuilles de la base sont développées et de pilosité normale. Dans de nombreuses parcelles, il est encore un peu tôt pour débuter les observations. Il est recommandé d'observer le plus tôt possible les parcelles les plus à risque, en commençant par les feuilles proches de l'écorce du cep (lieu de conservation des cléistothèces, organe de conservation hivernale)



Le modèle prévoit plusieurs séries de contaminations, à chaque période de pluie. Ces prévisions sont à tempérer. En effet, les modèles prévoient souvent des contaminations, mais sans que cela ne se concrétise sur le terrain. Cela signifie que les conditions climatiques sont favorables au développement du champignon. Mais son installation dépend en priorité de la présence d'inoculum à la parcelle.

Tordeuses de la grappe

Le 1er vol a débuté. Déjà quelques papillons avaient été piégés la semaine dernière. Les piégeages sont pour l'instant peu nombreux, avec un maximum de 12 papillons piégés en une semaine. Le temps agité perturbe leur vol.



Vu au vignoble







On commence à voir apparaître fréquemment des taches chlorotiques jaunes, pouvant parfois évoquer le mildiou. Les causes sont variables, allant d'une dérive de produit phyto, à des piqures d'insectes, voire des stigmates de stress de froid. Dans certains cas, on ne sait pas à quoi sont dues ces taches.

Devinette

On continue l'entrainement à l'observation des taches d'oïdium. Cette fois-ci, il y a plusieurs taches par feuille. A vous de toutes les repérer. Facile pour certaines feuilles, plus difficile pour d'autres ...











Réponse à la devinette de la semaine dernière









Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une <u>note nationale</u> décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

Notes biodiversité et réglementaire

<u>Une note « abeilles sauvages »</u> est disponible, ainsi qu'une <u>note des dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs : </u>

(Rappel : la vigne ne fait pas partie des cultures concernées : l'arrêté du 20 novembre 2021 ne s'applique pas aux cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou les autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture.)



Pour en savoir plus, <u>EcophytoPic</u> le portail de la protection intégrée. <u>Note de service</u> DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr **Animateur filière/Rédacteur :** Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité .



